Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: - (2013)

Heft: 5

Artikel: Suppression de l'obligation de servir : des conséquences négatives pour la Suisse romande

Autor: Bühler, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-514836

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Engagement d'une formation d'aide en cas de catastrophe (acc). L'armée dispose, à cet effet, de moyens techniques considérables, qui peuvent être mobilisés et mis au profit des autorités et de la société civile.

Politique de sécurité

Suppression de l'obligation de servir : des conséquences négatives pour la Suisse romande

Col EMG Jacques Bühler

Comité romand pour une armée crédible (CRDC), http://site.crdc.ch

Le Groupe pour une Suisse sans Armée demande la suppression de l'obligation de servir en Suisse par voie d'initiative. Cette initiative contre la sécurité sera soumise au peuple suisse 22 septembre prochain. En cas d'acceptation, les répercutions négatives seraient importantes pour notre pays et pour la Suisse romande en particulier: affaiblissement de la sécurité publique, déclin de la qualité de vie et de l'attractivité économique de notre région et mise en péril de manifestations phares en Suisse romande. Le NON à l'initiative contre la sécurité s'impose!

Affaiblissement de la sécurité publique

Comme son nom l'indique le Groupe pour une Suisse sans Armée vise la suppression de l'armée. La suppression de l'obligation de servir ne constitue qu'une étape intermédiaire pour les auteurs de l'initiative. Les conséquences d'une acceptation seraient très négatives pour la sécurité de notre région: en Suisse romande davantage que dans les autres régions linguistiques, les forces de l'ordre des communes et des cantons sont en sous-effectifs. Certaines tâches ordinaires liées à la sécurité, comme la protection des ambassades à Genève, ne peuvent être garanties depuis des années que grâce aux militaires.

Lorsque des événements extraordinaires se produisent, comme des inondations ou des incendies de forêts en Valais, les moyens lourds de l'armée assistent les secours civils. Lorsqu'une conférence internationale rassemblant des chefs d'Etat est organisée dans notre pays (Sommet de la francophonie à Montreux) ou à proximité (G8 à Evian), la sécurité ne peut être assurée que grâce à la collaboration entre les autorités civiles et l'armée.

L'armée de milice constitue la seule réserve sécuritaire de la Confédération et des cantons. Sans cette composante de milice, la sécurité ne peut pas être garantie ou nécessiterait l'engagement de nombreux agents professionnels supplémentaires. En conséquence, les coûts de la sécurité augmenteraient de manière drastique. Dans un pays de notre taille l'armée de milice, qui repose sur l'obligation de servir, est un instrument flexible parfaitement adapté à l'imprévisibilité des risques et menaces actuels.

Risque de déclin de la qualité de vie et de l'attractivité économique

L'obligation de servir donne l'opportunité à chaque citoyen de mettre ses compétences personnelles et professionnelles au service de la communauté. Contrairement aux armées professionnelles ou à celles basées sur le volontariat (ce qui de fait revient au même) une armée de milice possède des soldats et des cadres aux compétences très élevées. La supprimer, comme le réclame l'initiative contre la sécurité, revient à priver le pays des compétences de ses meilleurs éléments.

Le bon fonctionnement de nos institutions en Suisse romande et dans tout le pays repose sur le principe de la milice: les engagements politiques à tous les niveaux, pompiers, samaritains, curateurs, organisation de repas à domicile ou bénévolat au sein d'œuvres caritatives, etc. Ces engagements de citoyens de milice, y compris à l'armée, permettent ainsi des prestations de haute qualité à un coût qui reste supportable pour la société et l'Etat. La suppression de l'armée de milice provoquerait immanquablement un déclin de l'esprit de solidarité; cette situation nécessiterait une reprise des tâches par l'Etat qui, pour des raisons d'économie, se verrait contraint de limiter les prestations par rapport à celles proposées aujourd'hui.

La disparition du système de milice, comme première étape à la suppression de l'armée, aurait aussi de sérieuses conséquences économiques. Pour les sociétés suisses et étrangères, la sécurité et la stabilité sont des éléments importants de l'attractivité de notre région, qui pèsent dans leur choix de s'y installer et d'y créer des emplois.

Au final, une acceptation de l'initiative contre la sécurité provoquerait un sérieux déclin de la qualité de vie et de l'attractivité économique.

Mise en péril de manifestations phares en Suisse romande

L'obligation de servir implique en premier lieu une contribution en faveur de la sécurité de notre pays au sein de l'armée ou au sein du service civil et, en cas d'inaptitude au service militaire, au sein de la protection civile. L'organisation de festivals comme celui de Jazz de Montreux ou de Musique d'Avenches, d'une Exposition nationale ou encore de manifestations sportives de niveau international sont impensables sans l'appui de la protection civile et de l'armée. En outre, le service militaire au sein de notre armée de milice réunit des Suisses de tous horizons et contribue ainsi à la cohésion nationale.

NON à l'initiative contre la sécurité

Pour préserver la sécurité de la Suisse, l'aide à la population ainsi que notre qualité de vie, il est donc indispensable de conserver le système de milice fondé sur l'obligation de servir. Il s'agit d'une solution souple, adaptée à la dimension, à la culture de notre pays et qui a fait ses preuves. Ne jouons pas avec la sécurité de notre pays et votons résolument NON à l'initiative contre la sécurité!

J. B.

Plus le temps passe, plus les Français regrettent le service militaire

Interrogé par TF1 à l'issue du défilé du 14 juillet 2012 sur les Champs-Elysées, l'ancien premier ministre Lionel Jospin a trouvé dommage que l'armée française ne soit plus une armée de citoyens, alors que lui-même a été à la tête d'un gouvernement qui a accompagné la professionnalisation de l'outil français de défense, suite à une décision prise en 1996 par Jacques Chirac, alors président de la République.

Visiblement, Lionel Jospin n'est pas le seul à avoir ce sentiment car, d'après un sondage réalisé par l'IFOP pour Atlantico.fr, 62% des Français regrettent le service militaire obligatoire, lequel a été suspendu il y a maintenant plus de dix ans. Et ce pourcentage augmente au fil du temps: ils étaient 59% en juin 2006, puis 61% deux ans plus tard à penser de même. Les plus nostalgiques sont, sans surprise, ceux qui ont connu le temps des 3 jours (en fait, la sélection n'en durait qu'un), avec 69% des 35-49 ans, 58% des 50-64 ans et 77% des 65 ans et plus. Et 46% des personnes interrogées âgées de moins 35 ans regrettent également le service militaire.

Si l'on considère les catégories socioprofessionnelles, 67% des ouvriers, 65% des commerçants, 64% des employés et 63% des travailleurs indépendants déplorent la disparition du service militaire. En revanche, les cadres supérieurs et ceux qui exercent une profession libérale ne sont que 49%, ce qui est tout de même assez important. Si l'on regarde les opinions politiques, 68% des sympathisants de l'UMP et 54% des personnes proches du Parti socialiste regrettent la conscription, dont l'on trouve les plus fervents défenseurs parmi les partisans du Front national (77%). Cela n'est pas étonnant, dans la mesure où l'un de ses dirigeants, Florian Philippot, avait récemment préconisé l'instauration d'un service militaire obligatoire pour les filles et les garçons de 18 ans.

Cela étant, l'idée de rétablir le service militaire fait régulièrement surface, comme si c'était la solution à tout, entre autres au problème de la délinquance. Ses partisans le voient comme un creuset de la nation, alors qu'au moment de sa suspension, 30% d'une classe d'âge en échappaient (réforme, exemption, dispense). Qui plus est, cela demanderait de revoir le format des armées avec, à la clé, la réouverture de casernes alors que, dans le même temps, et dans un autre sondage, 65% des Français estimaient, en novembre 2011, qu'il fallait réduire le budget de la Défense pour faire des économies...

Les opposants au retour de la conscription estiment au contraire que la priorité est l'efficacité des forces armées. Actuellement, il n'est pas besoin de garder l'œil sur la ligne bleue des Vosges et la défense des intérêts et de la sécurité de la France se joue parfois à des milliers de kilomètres de Paris. Ce qui demande des soldats bien formés et entraînés, bref, professionnels, d'autant plus que les matériels d'aujourd'hui sont nettement plus compliqués à mettre en œuvre que par le passé, même si un Famas reste un Famas. D'ailleurs, d'autres pays ayant une longue tradition de conscription viennent d'adopter le modèle d'une armée professionnelle. C'est notamment le cas de l'Allemagne et de la Suède.

voir hyperlink:
www.opex360.com 14 juillet 2012